

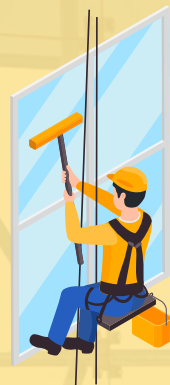
**INTÉGREZ LA PRÉVENTION  
DANS VOTRE DÉMARCHE  
DE PERFORMANCE**

Prévention des TMS

**Secteur PROPRETÉ**

# VOUS SOUHAITEZ

- Préserver la santé de vos salariés
- Rendre attractive votre entreprise
- Réduire l'absentéisme et le turn-over
- Améliorer votre performance globale



## LE PROGRAMME TMS du secteur de la Propreté VOUS ACCOMPAGNE.

Ce programme vous propose des méthodes adaptées et des outils concrets pour prévenir les troubles musculo-squelettiques.

Il s'appuie sur un dispositif de formation-action reconnu par l'Assurance-Maladie - Risques professionnels / INRS.

Il vous guidera dans la mise en place de votre démarche de prévention des TMS.

## BÉNÉFICES ATTENDUS

- Transformation technique et organisationnelle des postes de travail
- Implication des équipes
- Développement des compétences internes
- Échanges avec d'autres entreprises

# COMMENT SE DÉROULE LE PROGRAMME ?



Les  
entreprises  
de propreté  
(-200 salariés)



## Formation-action

4 jours en collectif et 1,5 jours en accompagnement individuel (apports techniques, partage d'expériences)



## un temps d'échanges

pour partager les bonnes pratiques mises en œuvre et les valoriser.



## Accompagnement

Possibilité d'appui complémentaire par un consultant : mise en œuvre des mesures de prévention pérennes, et autres formations... Journées finançables par la Carsat sous condition.

## Une démarche adaptée pour

- intégrer les questions de santé dans votre organisation.
- acquérir une compétence en prévention.
- prévenir les risques et diminuer l'exposition de vos salariés.
- inscrire la démarche dans la durée

# CONTACTEZ-NOUS



**Evelyne Sworowski**

☎ 04 72 78 34 52

@ e.sworowski@inhni.fr

**Carsat** Retraite & Santé au travail  
Rhône-Alpes

**Maud Artaud-Janicki**

☎ 04 72 91 98 10

@ maud.artaud-janicki@carsat-ra.fr

## PARTENAIRES

